

OBSERVATOIRE PLURIANNUEL DES ENJEUX  
SOCIOPOLITIQUES ET SÉCURITAIRES  
EN AFRIQUE ÉQUATORIALE ET  
DANS LES ÎLES DU GOLFE DE GUINÉE



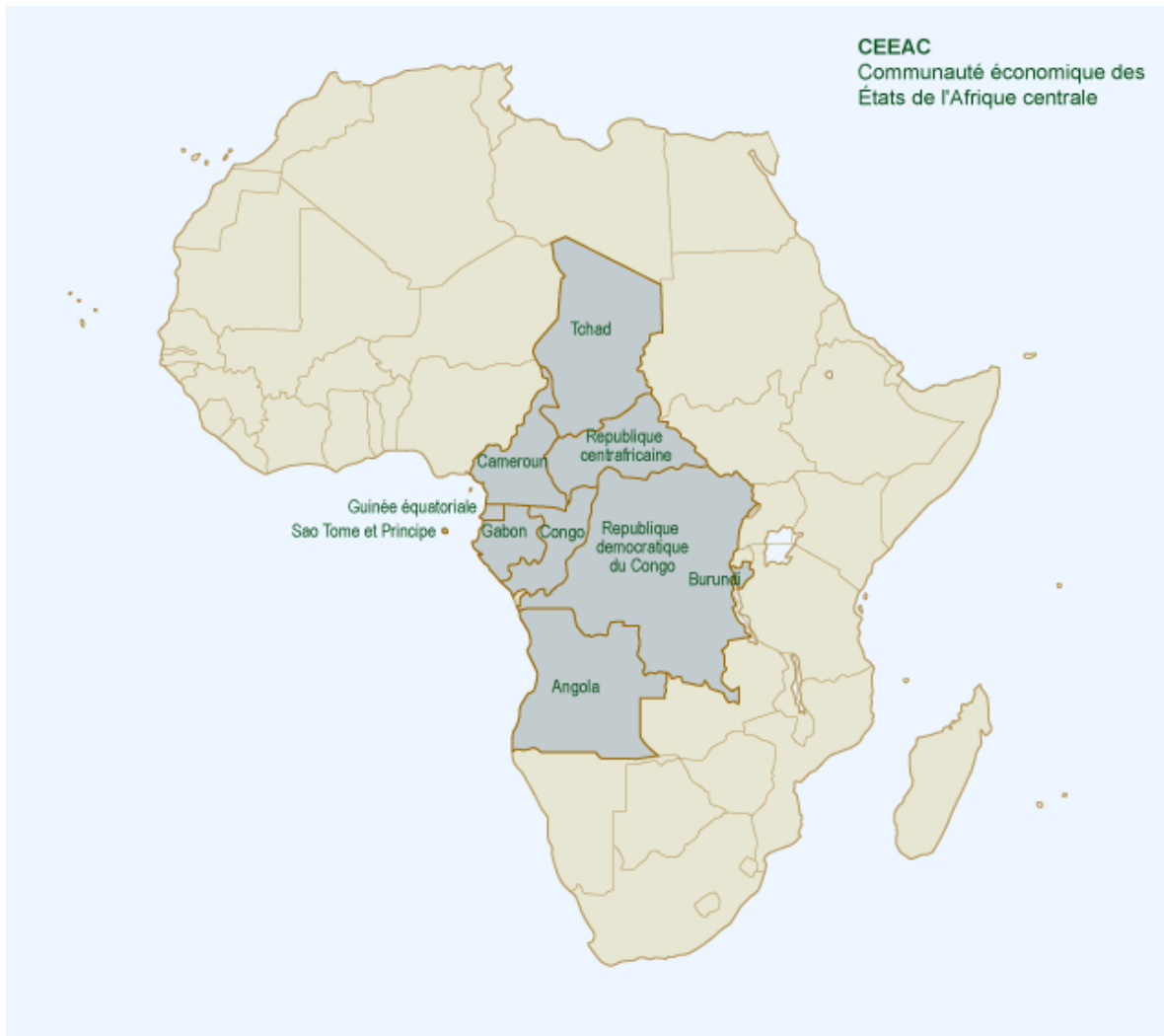
*Projet financé par le Ministère de la Défense  
de la République française  
Délegation aux Affaires Stratégiques*



## Architecture et contexte sécuritaire de l'espace CEMAC-CEEAC

## **Table des matières**

Carte des dix États membres de la CEEAC.....	2
Introduction.....	3
<b>I - <u>LES SYSTÈMES SÉCURITAIRES NATIONAUX ET LEURS CAPACITÉS</u></b>	
A) Profil des pays-cibles au sein de la CEEAC.....	6
B) Les doctrines des Forces de défense et de sécurité des pays-cibles.....	11
C) Les approches de sécurité collective en présence.....	14
<b>II - <u>L'ARCHITECTURE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'ESPACE CEMAC-CEEAC</u></b>	
A) Le COPAX et ses instruments opérationnels.....	16
B) La FOMAC : quel bilan, quelles perspectives?.....	18
C) La CEEAC à travers ses interactions avec l'UA et les partenaires extérieurs.....	20
Conclusions.....	22
Annexes : les forces armées et de défense des quatre pays cibles.....	24



Carte des dix pays membres de la Communauté économique des États d'Afrique centrale (source : [TDRP](#))

## INTRODUCTION

Les États d'Afrique centrale appartiennent à deux ensembles sous-régionaux. Le premier étant la **Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale** (CEMAC), qui regroupe les pays de l'ancienne Afrique équatoriale française (AEF) – à savoir le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la République centrafricaine et le Tchad – auxquels s'ajoute la Guinée équatoriale. Le second ensemble, la **Communauté économique des États d'Afrique centrale** (CEEAC) rassemble dix pays : l'Angola, le Burundi, la République démocratique du Congo et Sao Tomé-et-Principe, en sus des six États membres de la CEMAC.

Bien que la CEMAC (instituée en 1994 dans l'objectif d'une union et d'une solidarité plus étroite entre les peuples des États membres) ait à son actif des initiatives dans le domaine de la sécurité – notamment la constitution et le maintien de sa Force multinationale en Centrafrique (FOMUC) entre 2002 et 2008<sup>1</sup> – c'est à la CEEAC qu'est dévolu le mandat de prévenir, gérer les crises et conflits et maintenir la sécurité au sein de cette sous-région. L'organisation fait en effet partie des huit Communautés économiques régionales (CER)<sup>2</sup> sur lesquelles s'appuie l'Architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine (APSA).

La CEEAC a été instituée par le Traité de Libreville, signé en 1983 par ses dix membres fondateurs<sup>3</sup>, suite à l'adoption du Plan d'action de Lagos qui envisageait une intégration régionale mieux articulée comme facteur de performance économique en Afrique. Après une période de léthargie (dès 1993) due aux nombreux conflits et crises politiques qui ont déstabilisé la région, l'organisation a repris ses activités en 1998 et relancé sa politique d'intégration, de promotion de la paix et de la stabilité, à travers plusieurs organes : entre autres la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, le Conseil des ministres et le Secrétariat général.

L'aire géographique que couvre l'organisation est en proie à de nombreuses tensions depuis plusieurs années. En effet, pas moins de six<sup>4</sup> des dix États de la région ont connu au cours des deux dernières décennies des conflits violents, qui ont occasionné plusieurs millions de morts et configuré les paramètres politiques et sécuritaires des systèmes de gouvernement en place ainsi que le processus d'intégration régionale.

Ainsi, la plupart des États membres de la CEEAC sont caractérisés par une exacerbation de la militarisation du politique qui se manifeste par la compétition – souvent violente – entre différents acteurs sociopolitiques pour la conquête du pouvoir, le contrôle de l'État, notamment à travers la mainmise sur les richesses naturelles dont la région est relativement bien pourvue.

1. L'intervention de la FOMUC en Centrafrique a débuté le 2 octobre 2002 et a pris fin le 30 juin 2007. Elle a été précédée par la MINURCAT, tandis que la FOMAC et la MICOPAX lui ont succédé. Voir Jocelyn Coulon, *Dictionnaire mondial des opérations de paix. 1948-2011*, Réseau francophone de recherche sur les Opérations de paix (ROP), Athena Editions, 2012.
2. Il s'agit de la CEDEAO, la CEEAC, la SADC, le COMESA, l'EAC, la CENSAD, l'UMA et l'IGAD. Pour plus d'informations sur les Communautés économiques régionales et l'Architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine, voir Michel Luntumbue, [APSA : contours et défis d'une Afrique de la défense](#), Note d'Analyse du GRIP, 15 janvier 2014, Bruxelles.
3. Le Rwanda s'est retiré de l'organisation en 1997 et l'Angola l'a intégrée en 1999.
4. Le Congo-Brazzaville a connu une guerre civile en plusieurs séquences entre 1993 et 1997. En RCA, s'alternent régulièrement coups d'État, rebellions armées et conflits communautaires. Au Tchad, depuis la prise de pouvoir d'Idriss Déby Itno en 1990, le pays a connu plusieurs rebellions armées (à dimension régionale impliquant notamment le Soudan et la RCA) et des tentatives de coups d'État. L'Angola et le Burundi ont connu une guerre civile, respectivement jusqu'en 2002 et 2006. La RDC n'est pas pacifiée sur son flanc est, malgré le déploiement d'une mission onusienne depuis 1999.

Cette situation engendre une importante faiblesse institutionnelle et un déficit de légitimité des régimes au pouvoir, cependant « compensés » par la prééminence de la centralisation du pouvoir politique dans ces États.

De plus, les conflits ayant ensanglanté la région ont permis, justement par leur régionalisation (notamment à travers les alliances entre certains groupes et communautés culturelles situées dans les zones transfrontalières), de consacrer des liens forts entre certains gouvernements et inversement des rapports de rivalité entre d'autres. Cette situation a entravé, par la suspicion qu'elle a générée entre les acteurs, le projet d'intégration régionale qui requiert pourtant confiance et cohésion.

Malgré ces handicaps, la CEEAC reste un espace géopolitique stratégique, à la fois pour les puissances extérieures à la sous-région, qui convoitent les richesses locales et pour ses États membres, candidat au leadership régional, qui pourraient tirer parti de la dynamique d'intégration et des politiques de sécurité – pour peu qu'elle porte des résultats – comme facteurs démultiplicateurs de leur puissance et vecteurs de leur influence, ne serait-ce qu'à l'échelle régionale.

Les dix États membres de la Communauté s'étendent sur 6 640 600 km<sup>25</sup> (22 % du continent africain et plus de onze fois la France métropolitaine), avec une population totale estimée à 138,6 millions d'habitants en 2013<sup>6</sup>. Composée majoritairement de peuples issus de régions tropicales humides, la CEEAC regroupe aussi des populations issues de zones arides et désertiques (Tchad et nord de la RCA) ayant connu la colonisation de différentes puissances européennes<sup>7</sup> jusque dans les années 1960 pour la plupart et jusqu'en 1975 pour Sao Tome-et-principe.

Sept États de la CEEAC sont producteurs de pétrole, soit l'ensemble des États membres à l'exception du Burundi, de la RCA et de Sao Tome-et-principe<sup>8</sup>. Le revenu par habitant, particulièrement représentatif des disparités entre les États au sein de la CEEAC, atteint à peine 230 dollars pour la RDC alors qu'il s'élève à 13 560 dollars pour la Guinée équatoriale<sup>9</sup>.

La coexistence, en Afrique centrale, de deux organisations intergouvernementales régionales (la CEMAC et la CEEAC) apparaît par ailleurs comme un facteur de dilution du sentiment d'appartenance : « l'Afrique centrale telle que définie par les frontières de la CEEAC n'a pas d'identité collective »<sup>10</sup>.

---

5. [Présentation de la CEEAC](#) tirée du site Internet de l'organisation.

6. Banque africaine de développement (BAD), [Revue thématique trimestrielle d'Afrique centrale](#), N° 1, mars 2013.

7. La France pour les cinq pays issus de l'ancienne Afrique équatoriale française (Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon, RCA et Tchad) ; la Belgique (RDC et Burundi), l'Espagne (Guinée équatoriale), le Portugal (Sao Tome-et-Principe) et la Grande-Bretagne (nord-Cameroun).

8. La production pétrolière sera effective dans ce pays qui dispose d'un potentiel important, d'ici 2016. Banque Africaine de Développement (BAD), [Sao Tome-et-principe, Perspectives économiques en Afrique](#), 2014.

9. Classement décroissant en dollars tiré des données pour 2012 de la Banque mondiale: Guinée équatoriale (13 560), Gabon (10 040), Angola (4580), Congo-Brazzaville (2550), Sao Tome-et-principe (1310), Cameroun (1170), Tchad (770), RCA (483), Burundi (240), RDC (230).

10. Cathérine Guicherd, [L'investissement de l'UE dans la sécurité en Afrique centrale : un pari risqué](#), *Occasional paper* n° 95, Institut d'Études de sécurité de l'Union européenne, avril 2012.

Cette caractéristique se trouve aussi accentuée par les dimensions de cet espace géographique : « ce territoire est si vaste que les États qui le gouvernent sont davantage tournés chacun vers un pôle différent ou plusieurs pôles éloignés à la fois ». <sup>11</sup>

En dépit de cette dispersion institutionnelle des États, à travers leur appartenance à plusieurs organisations, les pays membres de la CEEAC font face à plusieurs sources d'insécurité qui interagissent avec leurs propres fragilités internes. La circulation incontrôlée des armes légères et de petit calibre (ALPC) y est importante, en raison des conflits en cours ou passés et de la porosité des frontières. Pour les mêmes raisons, les groupes armés y prospèrent (dans certains cas en lien avec l'exploitation illégale des ressources naturelles) en défiant l'autorité des États qui peinent à assurer leurs fonctions régaliennes. Les disparités sociales et la précarité des jeunes, souvent sans emploi, sont autant de facteurs d'insécurité aux côtés de la vulnérabilité de l'espace maritime en proie ces dernières années au développement d'actes de brigandage maritime et de piraterie<sup>12</sup>.

Ce contexte sécuritaire régional fragile justifie en partie nombre d'interventions d'acteurs extérieurs en cours dans la région. Ainsi, pas moins de sept missions inscrites plus ou moins dans le temps long s'y déroulent. On peut notamment citer : les deux missions multidimensionnelles conduites respectivement par l'ONU en RDC (MONUSCO) et par l'UA en RCA (MISCA) ; trois « missions » à vocation strictement militaire conduites par la France – au Gabon (Forces françaises du Gabon), au Tchad (Opération Épervier), en Centrafrique (Sangaris) – et une mission d'assistance et d'appui de l'armée américaine à la traque de l'Armée de résistance du seigneur (LRA) opérant en RCA, en RDC mais aussi au Sud-Soudan et en Ouganda, où sont basés une centaine de soldats américains. Outre ces missions, les Nations unies appuient la CEEAC et ses États membres en matière de dialogue politique et de politiques de sécurité, notamment à travers le Bureau Afrique centrale de l'organisation (UNOCA) basé à Libreville. Au Burundi, l'ONU conduit une mission de consolidation de la paix à travers son bureau local (BNUB)<sup>13</sup>.

Le défi majeur de la CEEAC reste donc de pouvoir suppléer efficacement ces interventions extérieures et plus encore, d'élaborer et de décliner une stratégie de prise en charge effective de la sécurité dans son espace, en se dotant d'une capacité – y compris militaire – de dissuasion, d'anticipation et de gestion des conflits, des actes de brigandage et des menaces terroristes.

Cette étude ambitieuse, au-delà des « lectures par le haut » dont a fait l'objet l'APSA et qui a donné lieu à une littérature riche et variée, de prendre en compte les dynamiques nationales qui portent ce concept de sécurité collective notamment à l'échelle de la sous-région, en se focalisant sur les capacités et les rôles de quatre pays-cibles: le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon et la Guinée équatoriale.

---

11. International Crisis Group (ICG), [Mettre en œuvre l'Architecture de paix et de sécurité : l'Afrique centrale](#), Rapport Afrique n° 181, novembre 2011.

12. La problématique de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée a fait l'objet d'une Note d'Analyse spécifique intitulée « Sûreté et sécurité maritimes dans l'espace CEEAC : enjeux et perspectives » (note n° 7 du 25 avril 2014).

13. Le gouvernement burundais exige la fermeture de ce bureau qui nuit à l'image du pays et dont la présence ne se justifierait plus, en raison de la fin des hostilités depuis 2006. À cette requête, l'ONU et des organisations de la société civile locale semblent opposer un désaccord. Voir « [Au Burundi, le gouvernement demande la fermeture du Bureau de l'ONU](#) », *RFI*, 8 novembre 2013 ; « [L'OAG plaide en faveur du renouvellement du mandat du BNUB](#) », Coalition de la société civile pour le monitoring électoral (COSOME), 29 janvier 2014.

# I - LES SYSTÈMES SÉCURITAIRES NATIONAUX ET LEURS CAPACITÉS

## A) Profil des pays-cibles au sein de la CEEAC

### *Cameroun*

Par sa position géographique, le Cameroun se situe à la croisée de deux grands ensembles régionaux : l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale. Frontalier du Nigeria sur 2 100 km<sup>14</sup>, le pays désenclave par son accès maritime deux autres États voisins : le Tchad et la RCA.

La République du Cameroun est membre fondatrice de la CEEAC depuis 1983. Son implication dans l'organisation sous-régionale reste cependant bien modeste. Malgré son poids démographique (21,7 millions d'habitants<sup>15</sup>) et son PIB (25,32 milliards de dollars) qui font d'elle une puissance potentielle dans la région, le Cameroun semble avoir des ambitions limitées au plan régional. Le pays reste en effet attaché au respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays voisins et africains en général, tel que défini par la charte de l'ancienne Organisation de l'unité africaine (OUA).

Le Cameroun se singularise par sa posture d'effacement relatif et fait figure, aux yeux des observateurs, de « leader débonnaire de la CEMAC, [de] locomotive à la puissance entrepreneuriale prometteuse [qui] se complait dans les douceurs molles de l'inertie [et dont] l'orgueil national à fleur de peau, la diplomatie discrète, voire hésitante, et les mauvaises mœurs clientélistes ne lui valent pas non plus l'admiration de ses voisins »<sup>16</sup>. La presse locale déplore même une certaine « diplomatie d'absence du Cameroun » en référence aux absences fréquentes du Président camerounais Paul Biya aux sommets internationaux et conclut que « le Cameroun perd de son influence en Afrique, sur le terrain diplomatique, laissant au Tchad et au Congo-Brazzaville le soin de mener la CEMAC et la CEEAC »<sup>17</sup>.

Le contraste est en effet saisissant entre les capacités du pays et les initiatives régionales qui portent sa marque. Son bilinguisme<sup>18</sup>, ses atouts économiques<sup>19</sup> et même « l'autorité morale » que confère en Afrique subsaharienne, le « statut » de « Doyen des chefs d'État » d'une sous-région sont largement « sous exploités » comme autant d'opportunités de rayonnement et d'influence du pays. À l'inverse de Blaise Compaoré en Afrique de l'Ouest, Paul Biya affiche un intérêt relativement limité pour les affaires politiques et stratégiques régionales, même si le Cameroun a abrité en juin 2013, le sommet CEDEAO-CEEAC sur la sécurité maritime dans le golfe de Guinée et mobilisé depuis décembre 2012 un contingent dans la résolution de la crise centrafricaine.

---

14. En avril 2013, le Cameroun et le Nigeria se sont mis d'accord sur la délimitation de leur frontière maritime ainsi que sur le tracé de 1 893 km de leur frontière terrestre dont la distance totale est estimée à environ 2 100 kilomètres. Voir le « [Communiqué de la 31<sup>e</sup> réunion de la Commission mixte Cameroun Nigeria](#) », 23 avril 2013.

15. Données de la Banque mondiale (2012).

16. « [Cameroun: sur la ligne de départ](#) », *Jeune Afrique*, 22 juin 2012.

17. « [Sommets : La diplomatie d'absence chez Paul Biya](#) », *La Nouvelle Expression*, 31 janvier 2014.

18. La Constitution prévoit deux langues officielles : le français et l'anglais. À ce titre le pays appartient à la fois à la Communauté francophone et au *Commonwealth*.

19. L'économie camerounaise est la plus diversifiée de la région et sa production pétrolière devrait augmenter de 25 % en 2014 avec l'exploitation de nouveaux champs pétroliers notamment ceux du bassin de Douala et de Kribi Campo. « [La production pétrolière devrait augmenter de 25 % en 2014](#) », APA, 30 janvier 2014.



Le Cameroun avait contribué avec un contingent de 130 soldats<sup>20</sup> à la force de 500 hommes créée en 2002 pour maintenir la paix et restructurer l'armée centrafricaine, dans le cadre de la force multinationale de la CEMAC en République centrafricaine (FOMUC). En juillet 2008, le pays a également déployé 200 soldats dans le cadre de la Mission de consolidation de la paix de la CEEAC en Centrafrique (MICOPAX). La MICOPAX était une mission de la Force multinationale des États d'Afrique centrale (FOMAC) chargée notamment de consolider le climat de paix et de stabilité, d'aider au développement du processus politique, de promouvoir le respect des droits de l'Homme et de coordonner l'aide humanitaire<sup>21</sup>. Plusieurs éléments camerounais ont également participé, sous l'égide des Nations unies, à la MINURCAT (Mission des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad), déployée en 2009 pour assurer la sécurité des réfugiés (soudanais et centrafricains notamment) et des déplacés dans l'est du Tchad et le nord-est de la Centrafrique afin de favoriser leur retour volontaire et de faciliter l'aide humanitaire<sup>22</sup>. En janvier 2013, le mandat de la MICOPAX a été modifié afin d'inclure la mise en œuvre des accords de Libreville entre le gouvernement centrafricain et la coalition rebelle de la Séléka. En décembre 2013, la Mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA), force de l'Union africaine, a officiellement pris le relais de la MICOPAX. La force de la MISCA a intégré les effectifs de cette dernière, déjà présents sur le territoire centrafricain.

Bien que le Cameroun ait soutenu la nomination de ses ressortissants aux postes de responsabilité dans les missions et opérations de paix, à l'instar du général de brigade Martin Tumenta Chomu, nommé depuis décembre 2013 chef de la composante militaire de la MISCA, cette stratégie d'influence reste balbutiante.

Aussi, l'un des enjeux déterminants pour le Cameroun dans les ensembles sous-régionaux (CEMAC et CEEAC) reste la libre circulation des personnes et des biens, ainsi que la facilitation des migrations pour lesquelles un accord avait été conclu – il devait être mis en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014 – avant la défection de la Guinée équatoriale. Soucieuse de se préserver d'un afflux de migrants camerounais, la Guinée équatoriale procède régulièrement aux expulsions de ressortissant étrangers, alimentant des tensions récurrentes entre les deux pays.

### *Congo-Brazzaville*

La République du Congo partage l'ensemble de ses frontières terrestres avec cinq États de la CEEAC (RCA, Cameroun, Gabon, RDC et Angola via l'enclave du Cabinda) et dispose d'une façade maritime de 169 km. Brazzaville, sa capitale, est distante d'à peine 5 km de Kinshasa qui se trouve sur l'autre rive du fleuve Congo, ce qui l'a rend ainsi vulnérable aux soubresauts politiques et sécuritaires de son grand voisin, la RDC. L'inverse étant également vrai.

L'économie congolaise est largement tributaire de la production pétrolière qui représente, selon la Banque mondiale, près de 80 % des recettes publiques pour la période 2010-2012.

Après plusieurs cycles d'instabilité et de violence, la paix reste bien fragile dans ce pays membre de la CEEAC depuis 1983 et dont le chef de l'État, Denis Sassou-Nguesso entend bien s'investir dans la diplomatie régionale comme un acteur clé, notamment depuis le décès de l'ancien président gabonais, Omar Bongo qui, de par son statut de « Doyen », s'invitait ou était sollicité comme conciliateur ou médiateur dans les différentes crises de la région.

---

20. « [Mise en place du premier détachement camerounais pour la FOMUC](#) », *Info Pus Gabon*, 14 mai 2008.

21. Thomas Poulin, Nina Gutierrez, « [Historique de l'opération MICOPAX](#) », *Réseau de recherche sur les opérations de paix (ROP)*, 30 juillet 2013.

22. « [Tchad : Fin de mission pour l'ONU](#) », *Journal du Cameroun*, 5 janvier 2011.



Le Congo-Brazzaville s'active donc sur le plan de la diplomatie sécuritaire régionale, en affichant sa volonté de participer à la résolution des conflits. En novembre 2012, Denis Sassou-Nguesso s'est par exemple impliqué dans la médiation du conflit à l'est de la RDC – opposant l'armée nationale au M23 soupçonné de bénéficier de l'appui du Rwanda – en rencontrant les acteurs clés du conflit. Il a ainsi rencontré, à Kigali, le président rwandais Paul Kagamé et à Kinshasa, le président de la RDC Joseph Kabila, dans le cadre de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL).

Cet activisme du Congo sur l'échiquier sous-régional s'est poursuivi en 2013 et en 2014 en direction de la République centrafricaine. La médiation entre le gouvernement de François Bozizé et les rebelles de la Séléka, entreprise par le Congo et soutenue par la CEEAC et l'UA, a abouti à la signature de l'Accord de paix de Libreville (Gabon) du 11 janvier 2013.

Poursuivant la mise en œuvre de sa prétention au leadership régional, le Congo a consenti un prêt de 25 milliards de FCFA (environ 38 millions d'euros) à la RCA pour payer ses fonctionnaires. Il aurait également discrètement soutenu l'élection de Catherine Samba-Panza<sup>23</sup> à la Présidence de la transition avec l'appui de Paris et de Washington, contre le candidat Désiré Kolingba, soutenu par le Tchad, l'autre aspirant au leadership régional. L'issue de la bataille politique au sein du parlement de transition montre, d'après certains observateurs, que le Congo est en train de prendre l'ascendant sur le Tchad et pourrait devenir à terme ce leader régional « recherché » si ses capacités militaires s'avéraient à la hauteur des enjeux.

850 militaires congolais sont présents en Centrafrique dans le cadre de la MISCA, la mission de l'UA dirigée par le Général congolais Jean-Marie Michel Mokoko depuis novembre 2013. Enfin, en dépit de quelques épisodiques tensions avec la RDC et l'Angola<sup>24</sup>, le Congo-Brazzaville entretient plutôt de bons rapports avec ses voisins et s'investit dans l'intégration régionale.

### Gabon

Contrairement à certains de ses voisins, le Gabon n'a pas connu, depuis 1960, de conflit violent généralisé, à l'exception de la crise politique de mai 1990, qui avait ébranlé le pouvoir du président Omar Bongo Ondimba. À la suite de graves émeutes survenues à Port-Gentil et Libreville, l'armée française avait finalement lancé, en mai 1990, l'opération Requin – via l'envoi d'un millier d'hommes – destinée officiellement à assurer la sécurité des ressortissants français, mais qui contribuera surtout à stabiliser la situation en faveur du régime. Toutefois, le Gabon peut se prévaloir d'une relative stabilité. Le pays partage l'ensemble de ses frontières avec des États membres de la CEEAC et « bénéficie » d'une situation « particulière » notamment au sein de la sphère francophone (CEMAC) en raison notamment de ses liens historiques étroits avec la France, l'ancienne puissance coloniale.

Le Gabon conserve en effet une place singulière dans le dispositif militaire français en Afrique. Libreville, sa capitale, accueille en vertu de l'accord de défense signé en août 1960 entre les deux parties, la plus ancienne base permanente française sur le continent, celle des Forces françaises au Gabon (FFG)<sup>25</sup>, qui compte près d'un millier de soldats ayant vocation à appuyer la coopération structurelle mais aussi les interventions en cas de menace.

23. « [Sassou, faiseur de reine à Bangui](#) », *La lettre du continent*, 29 janvier 2014 ; *Œil d'Afrique*, 7 février 2014.

24. « [Incursions de militaires angolais en territoire angolais](#) », *RFI*, 17 octobre 2013 ; *AFP*, 20 octobre 2013.

25. [Les Forces françaises au Gabon](#), ministère de la Défense (France).

Pays d'immigration en raison de sa population relativement faible<sup>26</sup>, du dynamisme de l'activité économique soutenue par la rente pétrolière, de sa stabilité et des crises et conflits qui déstabilisent d'autres États de la région (notamment le Congo-Brazzaville dans les années 1990) et génèrent des flux de réfugiés, le Gabon autrefois hostile à la libre circulation des personnes dans l'espace CEMAC<sup>27</sup> a montré des signes d'ouverture jusqu'au récent refus exprimé par la Guinée équatoriale.

Par ailleurs, depuis l'atteinte du pic pétrolier en 1997<sup>28</sup> et particulièrement depuis l'élection d'Ali Bongo Ondimba, le gouvernement met un point d'honneur à la diversification de l'économie nationale à travers la politique stratégique du Gabon émergent (PSGE). En 2010, le Gabon était le seul pays à avoir rigoureusement respecté les critères de convergence macroéconomique appliqués au sein de la CEMAC. Son taux d'inflation était inférieur à 3 % de même que sa dette publique inférieure à 70 % du PIB.

Sur le plan diplomatique, l'aura personnelle de l'ancien Président Omar Bongo Ondimba a longtemps servi la diplomatie gabonaise (chargée entre autres de la médiation dans les conflits au Congo en 1999, en RCA en 2002 et au Tchad en 2006). En dépit de sa disparition, le Gabon demeure dans une large mesure assez actif sur la scène régionale. Le pays accueille le siège du Secrétariat général de la CEEAC et assure en 2014 la présidence tournante de la CEMAC.

En matière de paix et de sécurité, le Gabon contribue de plus en plus aux opérations de la CEEAC. Il a ainsi déployé un contingent de 500 militaires et de 180 policiers dans le cadre de la MICOPAX et maintenant de la MISCA. Un Général de nationalité gabonaise, en l'occurrence Jean Félix Akaga, a en outre commandé la Force de la CEEAC en Centrafrique avant sa mutation dans le giron de l'Union africaine le 19 décembre 2013.

Sur le plan interne, le pays demeure relativement stable et moins confronté à des menaces sécuritaires de grande amplitude, comparativement à certains de ses voisins<sup>29</sup>. Toutefois, la concentration du pouvoir entre les mains d'une même famille depuis quatre décennies pourrait devenir un facteur d'érosion de la légitimité, notamment en cas d'une détérioration significative de la conjoncture économique et d'une structuration de l'opposition politique interne.

### Guinée équatoriale

Au sein de l'espace CEMAC, la Guinée équatoriale est le seul État n'ayant pas connu la colonisation française. Cet ancien territoire espagnol qui couvre une superficie de 28 051 km<sup>2</sup> se compose d'une région continentale, le Rio Muni, et d'une partie insulaire composée de cinq îles.

C'est l'un des pays les moins peuplés, avec 704 000 habitants<sup>30</sup> et les moins vastes de la zone CEEAC (avec le Burundi et les îles de Sao Tomé-et-Principe). La Guinée équatoriale est membre de la CEEAC et de la CEMAC, respectivement depuis 1983 et 1984.

---

26. Environ 1 640 000 habitants selon l'estimation du [CIA World FactBook 2013](#).

27. « [La libre circulation des personnes au sein de l'espace de la C.E.M.A.C : entre mythes et réalités](#) », *Belgeo*, n° 3, 2010 « [CEMAC : la peur du 1er janvier 2014](#) », *Gabon review*, 23 octobre 2013.

28. [Le secteur pétrolier au Gabon en 2012](#), ministère français de l'Économie.

29. Dans la nuit du 14 au 15 juillet 2013, le Gabon a connu l'attaque d'un navire pétrolier au large du Cap Lopez, site proche de Port Gentil et du plus important terminal pétrolier du Gabon. Le phénomène reste cependant limité au regard des incidents affectant l'espace maritime au large du Nigeria.

30. Selon l'estimation du *CIA World Factbook* (juillet 2013).

L'adhésion à ces deux organisations d'intégration régionale visait à tenter d'apporter une réponse à l'isolement à laquelle le pays était contraint, suite au coup d'État perpétré en 1979 par des militaires ayant à leur tête Teodoro Obiang Nguema.

Cependant, depuis la mise en exploitation de ses ressources pétrolières dans les années 1990 – et la relative prospérité économique qu'elle en retire – la Guinée équatoriale affiche un positionnement stratégique radicalement différent. Le pays nourrit désormais clairement l'ambition d'exercer un rôle majeur à l'échelle sous-régionale, en s'appuyant sur les partenariats qu'il conclut avec des puissances extérieures.

Avec 283 000 barils de brut par jour<sup>31</sup>, la Guinée équatoriale est le quatrième producteur d'Afrique<sup>32</sup> subsaharienne – derrière le Nigeria, l'Angola et le Congo-Brazzaville – et met en œuvre une politique régionale versatile, qui varie au gré de ses intérêts. Dans un contexte sous-régional caractérisé par l'instabilité, les conflits et la pauvreté, le pays tente de se préserver d'un afflux de migrants venant des États voisins et privilégie davantage sa sécurité intérieure aux impératifs de l'intégration régionale. Ceci justifie sa volte-face du 9 novembre 2013 par lequel il a rejeté l'application de l'accord de libre circulation des personnes<sup>33</sup> censé entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Aussi, la Guinée équatoriale entretient-elle quelques rivalités de leadership avec le Gabon et notamment un contentieux à propos des îles de Mbanié, Cocotiers et Conga, « dont les eaux seraient également riches en hydrocarbures »<sup>34</sup>. Bien que les tensions demeurent récurrentes avec le Cameroun, les deux pays ont convenu, en janvier 2014, de mettre en place des systèmes de sécurité plus efficaces de part et d'autre de leur frontière<sup>35</sup>.

Avec le Nigeria, puissant voisin par l'espace maritime, Malabo envisage plutôt le resserrement des liens. Une posture réaliste qui pourrait cependant mettre à mal le processus d'intégration en Afrique centrale auquel il est partie prenante. Par ailleurs, plusieurs attaques perpétrées sur le territoire équato-guinéen, ont exacerbé la méfiance des autorités et leur propension à tout contrôler. L'incident le plus grave étant la tentative de coup d'État déjoué en mars 2004, avec l'aide du Zimbabwe. Autant conclure que « plus que par la peur de l'étranger, Malabo est tenaillé par l'obsession sécuritaire et la phobie du complot »<sup>36</sup> qui l'incitent à coopérer étroitement avec un voisin fort mais relativement éloigné au détriment des voisins « proches » qui représenteraient la menace principale.

Malgré cette méfiance, la Guinée équatoriale reste cependant active sur les enjeux régionaux. Elle participe d'ailleurs pour la première fois à la stabilisation de la RCA avec un contingent de 200 militaires au sein de la MISCA. En janvier 2010, le Président Obiang Nguema a obtenu la nomination d'un cadre équato-guinéen, Lucas Abaga Nchama, à la tête de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC)<sup>37</sup>, dans laquelle son pays détient environ 50 % des réserves en devises.

---

31. Selon les chiffres du BP statistical review of world energy 2013.

32. Voir la monographie n° 4 consacrée à la Guinée équatoriale.

33. « [CEMAC: la Guinée équatoriale rejette la libre circulation](#) », *Notre Afrik*, 10 novembre 2013.

34. Michel Luntumbue, [Piraterie et insécurité dans le golfe de Guinée : défis et enjeux d'une gouvernance maritime régionale](#), Note d'Analyse du GRIP, Bruxelles, septembre 2011.

35. « [Vigilance renforcée à la frontière Cameroun-Guinée-équatoriale](#) », *Cameroon tribune*, 21 janvier 2014.

36. « [Obiang fait bande à part](#) », *Jeune Afrique*, 21 novembre 2013.

37. Le poste de Gouverneur revenait jusque-là à un ressortissant gabonais mais les États membres sous l'impulsion notable de la Guinée équatoriale ont opté pour une présidence tournante.

Deux ans plus tard, en juillet 2012, l'influence diplomatique de la Guinée équatoriale s'est encore illustrée par la nomination de Rosario Mbasogo Kung Nguidang, à la vice-présidence de la Commission de la CEMAC.

Le pays a par ailleurs accueilli le 17<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine en 2011 et s'apprête à abriter, en 2014, le 23<sup>e</sup> sommet de l'organisation panafricaine<sup>38</sup>.

## B) Les doctrines des Forces de défense et de sécurité des pays-cibles

### Cameroun

À l'instar de la plupart des nations, les principes qui déterminent l'action du Cameroun en matière de défense et de sécurité sont d'abord dictés par ses capacités propres mais aussi par les menaces qu'il perçoit et l'idée que se fait l'État de sa sécurité et de ce qui constitue pour lui et sa population un facteur d'insécurité.

L'armée camerounaise, qui porte la responsabilité de maintenir la sécurité en protégeant et en défendant la Nation, a été créée par l'ordonnance ministérielle n° 59/57 du 11 novembre 1959. Après l'indépendance et compte tenu du présidentielisme qui prévaut dans la plupart des États africains, elle a été placée sous la responsabilité politique du chef de l'État.

Plusieurs corps constituent cette armée : l'armée de terre, l'armée de l'air, la marine, la gendarmerie nationale et le corps des sapeurs-pompiers. Le **tableau N°1** en annexe présente quelques caractéristiques des Forces armées camerounaises.

Le Cameroun est l'un des rares États de la région à s'être doté d'une doctrine militaire assez complète. Sa politique de défense est basée sur le concept de « défense populaire »<sup>39</sup>. Il se décline en « la capacité de la Nation à mobiliser toutes les énergies susceptibles d'assurer la sécurité du pays et la sauvegarde des conquêtes [réalisées] dans la voie du progrès. Elle est la combinaison des efforts et des actions menées concurremment par les forces régulières et la population, armée ou non ». Le pays inscrit donc son action militaire d'abord dans une vocation purement défensive de sa souveraineté.

Relativement « multiethnique » par ailleurs, l'armée camerounaise affiche sa loyauté envers Paul Biya qui a soigneusement verrouillé le système sécuritaire depuis la tentative de coup d'État de 1984<sup>40</sup>. Le chef d'État demeure rétif à une quelconque tentative de contrôle démocratique, qu'elle provienne du parlement, des juridictions ou encore de la société civile.

Cependant, l'après-Biya reste une source de malaise potentielle de cette armée soumise aux incertitudes de l'agenda politique<sup>41</sup>. En attendant, le territoire est particulièrement exposé aux menaces liées aux crises sécuritaires en cours chez ses deux principaux voisins : à l'activisme du groupe terroriste nigérian Boko Haram vis-à-vis duquel le Cameroun semble impuissant à empêcher les incursions sur son territoire, comme l'illustrent les enlèvements d'occidentaux survenus dans la zone septentrionale du pays<sup>42</sup>.

38. « [La Guinée équatoriale accueillera le prochain sommet en juin-juillet, après celui de 2011](#) », *Xinhua*, 29 janvier 2014.

39. Voir la [présentation de l'armée camerounaise](#) sur le site du ministère de la Défense.

40. « [Cameroun : le jour où Paul Biya a failli être renversé](#) », *Slate Afrique*, 08 avril 2012.

41. Voir Georges Dougueli, [Malaise dans les rangs de l'armée camerounaise](#), *Jeune Afrique*, 23 septembre 2013.

42. En 2013, une famille française de sept membres et un prêtre catholique ont été enlevés puis finalement libérés. Voir le [dossier](#) du magazine L'Express et « [Libération du père Georges Vandenbeusch enlevé dans le nord du](#)

Prétextant de cette incapacité, le gouvernement nigérian envisagerait de demander au Cameroun un droit de poursuite sur son sol des éléments de cette secte islamiste mais aussi d'autres activistes recherchés (pirates, réseaux de criminalité organisée...) <sup>43</sup>. Ce que n'entend pas concéder Yaoundé, par ailleurs soucieuse de mieux contrôler sa frontière avec la RCA pour empêcher des infiltrations de protagonistes de la crise centrafricaine <sup>44</sup>.

### *Congo-Brazzaville*

Les Forces de défense et de sécurité congolaises, telles que constituées aujourd'hui, sont la résultante des différentes crises qu'a traversées le pays, notamment les guerres civiles de 1993 et de 1997. Cette dernière a vu s'affronter les milices « Cobras » fidèles à Denis Sassou-Nguesso, « Ninjas » organisés par Bernard Kolélas et « Cocoye » soutenant Pascal Lissouba ; lesquelles sont aujourd'hui en partie intégrées à l'armée nationale. La disparition officielle de ces milices à la faveur des programmes de Désarmement, de Démobilisation et de Réinsertion (DDR) n'a pas pour autant éliminé la menace potentielle qu'elles représentent pour la cohésion nationale.

De nombreuses ONG produisent en effet des rapports décrivant la récurrence des atteintes aux droits de l'Homme imputables non seulement aux forces régulières mais aussi aux éléments d'anciennes milices <sup>45</sup> en voie de résurgence.

Le **tableau N°2** en annexe présente quelques caractéristiques des Forces armées congolaises.

La doctrine sécuritaire du Congo-Brazzaville n'est pas en soi clairement définie et appliquée comme un ensemble de principes sous-tendant la défense des intérêts nationaux du pays. S'il n'est pas formellement confronté à une menace extérieure et qu'il jouit d'une stabilité relative <sup>46</sup> au plan interne, il n'en va pas de même au régional. La situation sécuritaire en RDC, l'attitude parfois hégémonique de l'Angola <sup>47</sup>, la crise en Centrafrique et la piraterie dans son espace maritime sont perçues comme autant de menaces potentielles qui déterminent la politique de défense et de sécurité du Congo.

Par ailleurs, cette armée comme la plupart des armées d'Afrique francophone, n'est pas soumise à un contrôle démocratique mais reste entièrement sous la coupe du pouvoir exécutif. Elle est d'abord vouée à la protection du régime auquel elle pourrait ne pas survivre sans tensions en raison de son caractère clanique.

Au total, le Congo comptait 52 officiers généraux <sup>48</sup> en juin 2011, dont près de la moitié sont originaires de la région de la Cuvette comme le Président, lui-même décidé à « verrouiller » l'armée en y plaçant ses fidèles aux postes de commandement notamment après l'arrestation du

---

[Cameroun](#) », *RFI*, 31 décembre 2013.

43. La date du 27 janvier avait été avancée par la presse au Cameroun comme au Nigeria pour la visite de Jonathan Goodluck au Cameroun qui n'a finalement pas eu lieu. Les discussions achopperaient sur plusieurs points entre les deux pays. « [Pourquoi Jonathan n'est pas arrivé à Yaoundé](#) », *Le Camerounais infos*, 28 janvier 2014.

44. « [Sécurité frontalière: près de 270 gendarmes déployés à l'Est du Cameroun](#) », *Nouvelle expression*, 17 janvier 2014.

45. « [Le retour des milices privées au Congo-Brazzaville](#) », *DAC presse*, octobre 2012.

46. Il existe des risques de tensions sociales liées, à court terme, à la candidature probable du président sortant aux élections de 2016.

47. « [Congo-Angola : vive tension à la frontière de Kimongo](#) », *Agence d'information d'Afrique centrale*, 17 octobre 2013.

48. Journal *La Griffe*, n°162 du 13 au 20 février 2013, p.3.

Colonel Ntsourou consécutive à l'explosion d'un dépôt de munitions à Brazzaville et aux rumeurs de coups d'État contre son régime<sup>49</sup>.

### *Gabon*

La République gabonaise n'ayant pas connu un conflit violent depuis l'indépendance, son armée s'en porte relativement mieux même si elle reste attachée à une idéologie inspirée de la « doctrine de la sécurité nationale » qui penche dans la pratique vers une « obsession sécuritaire ». Là encore, l'armée est vouée à la protection du régime. À ce titre, tout mouvement contestataire de l'ordre politique a souvent été vu comme potentiellement subversif et réprimé avec vigueur.

Les Forces armées gabonaises – dont certains analystes estiment que le dispositif militaire français sur place entravait toute perspective d'épanouissement et d'autres le contraire – se composent de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air, auxquels on pourrait ajouter la garde républicaine. Bien qu'elle comprenne des éléments provenant des autres corps, elle se particularise par son niveau d'équipement, d'entraînement et de compétences humaines relativement plus élevé.

Le **tableau N°3** en annexe présente quelques caractéristiques des Forces armées gabonaises.

Le loyalisme de l'armée envers le pouvoir politique semble acquis au Gabon. Le Président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui a été lui-même ministre de la Défense entre 1999 et 2009 sous la présidence de son défunt père met en œuvre les mécanismes de clientélisation de l'armée. De plus, le remaniement de janvier 2014 donne à lire une reprise en main des secteurs de la défense et de la sécurité par le chef de l'État gabonais<sup>50</sup>.

Par ailleurs, en dehors des menaces que fait peser sur la sécurité nationale et les intérêts économiques du Gabon, l'expansion de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, le pays à travers son armée, reste préoccupé par les tensions diplomatiques mineures avec la Guinée équatoriale et l'évolution de la sécurité au Congo voisin.

### *Guinée équatoriale*

La Guinée équatoriale représente un paradoxe dans son environnement régional en matière de sécurité. Le pays est un petit territoire ayant un espace maritime quatre fois plus grand et très riche en hydrocarbures. Sa vulnérabilité pourrait donc attiser des convoitises.

Les ressources financières que génère l'exploitation de ses ressources énergétiques lui permettent d'acquérir de l'armement pour dissuader d'éventuelles velléités de ses voisins immédiats et de groupes criminels transnationaux. Cependant, il ne dispose pas de soldats suffisamment formés et en nombre adéquat pour faire la différence sur le terrain de la dissuasion.

---

49. « [Denis Sassou-Nguesson resserre les rangs dans un parfum de fin de règne](#) », Blog de Jean-Jacques Wondo, 18 décembre 2013.

50. « Avec Ernest Mpouho-Epigat à la Défense nationale et Guy-Bertrand Mapangou à l'Intérieur qui a comme ministre délégué Jean-Pierre Oyiba, c'est assurément Ali Bongo qui reprend ses secteurs névralgiques. Si Mpouho-Epigat, le député de Bongoville est un diplomate de métier, diplômé de stratégie, il n'en demeure pas moins qu'il a été le suppléant d'Ali Bongo deux mandats durant [à l'Assemblée nationale] et surtout qu'il fut l'un des principaux animateurs de sa campagne présidentielle de 2009. Fils d'un ancien ministre de la Défense, Julien Mpouho-Epigat, par ailleurs cousin germain de... Ali Bongo. C'est donc un membre de sa parentèle immédiate et de son environnement politique le plus restreint à qui le président de la République a décidé de confier la gestion des forces de défense ». Voir Gérard Mounomby, « [Nouveau gouvernement : Ali Bongo reprends la sécurité en mains](#) », *Gabon review*, 29 janvier 2014.



Ainsi, contrairement à certaines armées africaines essentiellement vouées à maintenir un certain ordre interne, celle de Guinée équatoriale se consacre non seulement à la protection du régime mais aussi à contrer les éventuelles menaces extérieures, tâche pour laquelle elle s'adjoint les services d'entreprises de sécurité privée étrangères pour suppléer à certaines de ses carences<sup>51</sup>.

Le **tableau N°4** en annexe présente certaines caractéristiques de l'armée équato-guinéenne.

La doctrine militaire de la Guinée équatoriale se situe donc dans l'axe de la défense de sa souveraineté. Son armée ne s'inscrit pas dans une visée expéditionnaire. La posture est volontairement défensive et dissuasive. Même si le pays participe avec ses voisins à la pacification de la RCA, elle n'a pas ni la volonté ni les moyens humains pour se déployer davantage hors du cadre national.

### C) Les approches de sécurité collective en présence

Les États membres de la CEEAC et particulièrement les quatre pays étudiés n'ont pas exactement la même vision de la sécurité au plan régional. Leurs engagements respectifs sont donc à considérer en fonction de la conception dominante de la sécurité collective au sein du gouvernement et plus largement au sein de l'élite dirigeante.

D'abord, « l'idée de sécurité collective évoque tout système de mise en commun des responsabilités en matière de sécurité au sein d'une communauté donnée ; la sécurité de tous [devant être] assurée par tous ». <sup>52</sup> Ensuite, les approches de sécurité collective peuvent être analysées à l'aune de plusieurs théories, concepts et doctrines. L'étude en privilégie trois : le souverainisme, le supranationalisme et l'intergouvernementalisme.

Le souverainisme parfois assimilé au nationalisme soutient l'idée de préserver l'autonomie politique de l'État, de conserver sa pleine souveraineté en limitant les domaines dans lesquels les organisations intergouvernementales peuvent agir ainsi que leur marge de manœuvre. Pour les tenants de cette ligne, les politiques mises en œuvre par ces organisations, au mieux, ne doivent servir que les intérêts strictement dictés par l'État.

En Afrique centrale, aucun État n'affiche une posture délibérément et exclusivement souverainiste en matière de sécurité. Cependant, pour différentes raisons, le Cameroun et la Guinée équatoriale surtout ne semblent pas écarter la perspective souverainiste dans l'appropriation des politiques de sécurité régionale. Le premier par abstention et la seconde par action.

Toutefois, leur retrait de la Communauté économique régionale n'est pas à l'ordre du jour car potentiellement porteur d'isolation et de marginalisation, d'autant que contrairement aux États de la CEEAC<sup>53</sup> appartenant à d'autres entités régionales, ces deux pays ne peuvent – du moins en tenant compte de leur position géographique – prétendre adhérer à une autre communauté économique régionale.

---

51. Des Ukrainiens appuient la marine nationale et un contrat a été conclu en 2010 avec la société militaire privée américaine MPRI, dirigée par un ancien commandant de l'OTAN pour un montant de de 250 millions de dollars (187 millions d'euros). Voir Nathalie Guibert, « [La Guinée équatoriale, un partenaire aussi stratégique qu'encombrant](#) », *Le Monde*, 19 juin 2013.

52. [Lexique du Réseau de recherche sur les opérations de paix](#).

53. L'Angola et la RDC appartiennent à la SADC ; le Burundi est également membre de l'EAC.



À l'opposé du souverainisme, le supranationalisme suggère le transfert d'une part de souveraineté des États membres vers les organes communautaires de leur organisation intergouvernementale. Ces organes, par le monopole du droit d'initiative que leur confère le bénéfice de l'« abandon » de la souveraineté nationale, sont considérés comme des entités politiques placées au-dessus des institutions nationales dans des domaines précis.

En Afrique centrale, comme ailleurs sur le continent ou dans le monde, les secteurs de la défense et la sécurité sont ceux pour lesquels les États consentent le moins à céder leurs prérogatives, dans la mesure où la sécurité et la survie des régimes politiques (autocratiques) dépendent éminemment de la maîtrise de leur politique de défense et de sécurité. Aucun État de la CEEAC n'est donc spontanément porté à œuvrer pour l'institutionnalisation d'une politique commune de défense et de sécurité entièrement pilotée par les organes communautaires.

Enfin, l'intergouvernementalisme – compromis entre le souverainisme et le supranationalisme – est un mode de pratique de l'intégration régionale par lequel les décisions sont prises, les politiques préparées et exécutées sur la base du consensus recherché entre les États membres par les moyens de la négociation.

La CEEAC fonctionne essentiellement sous un mode intergouvernemental. Dans un contexte de méfiance entre les chefs d'État de la région, le système est conditionné par les rapports de force interétatiques et le poids des alliances, en fragilisant ou différant souvent la mutualisation rationnelle des capacités des uns et des autres. Le centralisme décisionnel qu'il génère engendre davantage de complexité et entrave toute possibilité d'anticipation, de planification, de gestion et de suivi appropriés des situations de crise.

Toutefois, la vulnérabilité évidente de la sous-région aux menaces sécuritaires, au regard des modestes moyens disponibles au niveau de chacun des quatre États étudiés, explique leur disposition à soutenir une approche collective de la sécurité afin de faire face aux défis de la gestion de la conflictualité, tout en partageant les coûts inhérents à cette option. D'où la constitution d'une architecture de paix et de sécurité au sein de l'espace CEMAC-CEEAC.

## II - L'ARCHITECTURE DE PAIX ET DE SÉCURITÉ DE L'ESPACE CEMAC-CEEAC

### A) Le COPAX et ses instruments opérationnels

L'objectif de promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique centrale au sein des États membres de la CEEAC n'a été retenu qu'à l'occasion de la relance des activités de l'organisation au Sommet de Libreville (Gabon) en 1998, après plusieurs années de léthargie due justement aux crises ayant déstabilisé la région, dans notamment sept États<sup>54</sup> sur les onze que comptait l'organisation.

Le Conseil de paix et de sécurité (COPAX) de la CEEAC a été institué par les États de la CEEAC au Sommet de Malabo (Guinée équatoriale) en 1999. Il fait suite à l'initiative des États de la région de créer, en 1992, un Comité consultatif permanent des Nations unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale. Le Conseil est régi par le Protocole relatif au Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale du 24 février 2000.

Celui-ci comprend deux types d'organes : les organes de supervision politique et les organes techniques. Ce sont, pour la première catégorie, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement des États membres, l'instance suprême du Conseil et le Conseil des ministres (affaires étrangères, défense et sécurité). Au nombre des organes techniques, le Protocole a prévu une Commission défense et sécurité (CDS) réunissant les chefs d'état-major, leurs représentants ou des experts militaires désignés par chaque État membre ; le Secrétariat général de la CEEAC au sein duquel un Département de l'intégration humaine, paix, sécurité et stabilité (DIHPS) assure la gestion permanente du COPAX à travers deux principaux moyens : le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) et la Force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC).

Cette section s'intéressera aux instruments purement opérationnels de la COPAX, c'est-à-dire ceux qui s'occupent de la gestion quotidienne des activités du Conseil et qui sont composés d'experts détachés par les États membres ou de fonctionnaires du Secrétariat général de la CEEAC.

#### *La Commission défense et sécurité (CDS)*

Elle est l'organe principal du Conseil, en raison de la militarisation de la sécurité au sein de la CEEAC et du caractère intergouvernemental de sa composition. Sa présidence revient au chef d'état-major des forces armées ou au chef de police de l'État de la présidence en exercice (Tchad en 2014). Ses prérogatives sont en outre axées sur la préparation et la conduite des engagements armés de l'organisation. La prédominance de la composante militaire dans le traitement des questions de sécurité s'est imposée dans la pratique de l'institution depuis le rôle qu'a exercé pendant six ans (2006-2012) le premier titulaire du poste de chef d'état-major régional (EMR). Le général congolais Guy Pierre Garcia, seul responsable à ce niveau nommé par la Conférence jusqu'à l'adoption de la même procédure de nomination pour le Directeur des affaires politiques, diplomatiques et du MARAC.

---

54. En dehors du Cameroun, du Gabon, de la Guinée équatoriale et de Sao Tome-et-Principe.

## *Le Département de l'intégration Humaine, de la paix, de la sécurité et de la Stabilité (DIHPSS)*

Deux composantes majeures de ce département, dirigé par un Secrétaire général adjoint de la CEEAC, le général congolais Guy Pierre Garcia<sup>55</sup> depuis 2012, travaillent en complémentarité pour exécuter le mandat confié à l'organisation dans les domaines de la paix et de la sécurité.

Le Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale (MARAC) est « chargé d'informer et d'alerter les instances décisionnelles sur les risques de crise et leur permettre de disposer d'un outil d'aide à la décision, aux fins de la prévention, de la gestion et de la résolution des crises. Il met en œuvre le système d'alerte précoce de la sous-région par la collecte et l'analyse des données relatives aux causes et aux risques de conflit à court ou long terme. Le MARAC fait partie intégrante du système continental d'alerte précoce avec lequel il interagit »<sup>56</sup>.

Avec un réseau de correspondants décentralisés dans les États membres, le MARAC assure en principe un monitoring quotidien des situations politiques, sociales et sécuritaires dans l'espace CEEAC. Il est dirigé par un général de la RDC, Maurice Aguru Mamba.

## *La Force multinationale d'Afrique centrale (FOMAC)*

Dans l'Architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine (APSA), la FOMAC constitue l'une des cinq brigades régionales. Instituée par le protocole du 24 février 2000, sa création remonte à la réunion des chefs d'état-major de Brazzaville en 2003.

Force multinationale et théoriquement multidimensionnelle (même si le volet militaire a été le plus investi) en attente d'environ 4 800 hommes<sup>57</sup>, « constituée par des contingents et du matériel provenant des États membres et comportant des éléments de gendarmerie et de protection civile, en vue d'actions civilo-militaires [elle] est appelée à assurer des missions de maintien, d'imposition ou de restauration de la paix de la CEEAC »<sup>58</sup>. La FOMAC a également vocation à « intervenir en cas d'agression, de conflit entre États membres ou de conflit ou menace de conflit dans un État membre, de renversement ou tentative de renversement des institutions constitutionnelles d'un État membre. Elle est dirigée par un état-major régional ayant vocation à :

1. s'occuper de la planification stratégique des opérations de maintien ou de la consolidation de la paix et de la lutte contre la grande criminalité ;
2. déterminer les contingents, modules et matériels pour la brigade régionale en attente qu'il sera chargé de diriger ;
3. établir un concept de mobilisation et d'entraînement préalable au déploiement afin d'assurer la préparation des missions.

Depuis une dizaine d'années qu'elle existe, la FOMAC a particulièrement été active en RCA où elle a mené plusieurs opérations. Au plan de la préparation opérationnelle de ses troupes, elle a réalisé plusieurs exercices avec l'appui des partenaires de la CEEAC.

---

55. Une nomination qui confirme l'emprise militaire sur les affaires de sécurité dans la région.

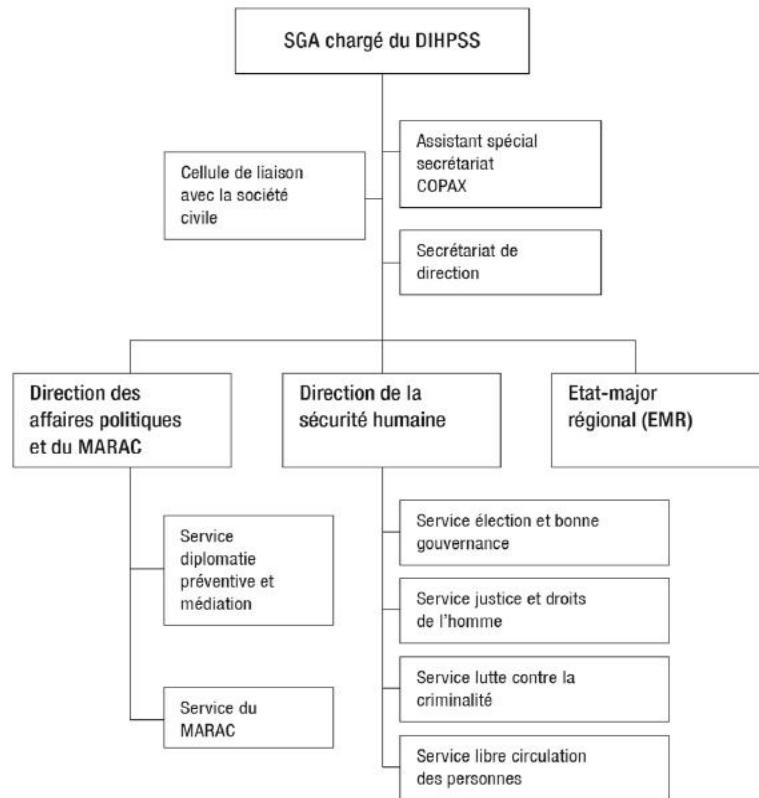
56. [Fiche d'information sur la CEEAC](#), ROP.

57. [Observatoire de l'intégration régionale en Afrique centrale](#).

58. ROP, *ibidem*.

L'état-major régional de la FOMAC est dirigé par le général angolais Daniel Saviemba Raimundo.

**ORGANIGRAMME DU DIHPSS**



DIHPSS Département de l'intégration humaine, de la paix, de la sécurité et de la stabilité.  
 COPAX Conseil de paix et de sécurité d'Afrique centrale.  
 MARAC Mécanisme d'alerte rapide de l'Afrique centrale.

**B) La FOMAC : quel bilan, quelles perspectives?**

Le bilan de la FOMAC, tant du point de vue militaire que politique – quoiqu'il existe un continuum entre ce qui relève de l'un et de l'autre – peut être apprécié à l'aune des exercices et manœuvres organisés, mais aussi et surtout des opérations menées avec ce « bras armé » de la CEEAC.

Plusieurs exercices d'importance variable ont été réalisés ces dernières années au profit de la FOMAC en vue d'accroître sa montée en puissance, assurer la cohésion de sa troupe multinationale, valider des procédures et plans d'intervention et obtenir les certifications nécessaires dans le cadre de l'APSA. Il s'agit entre autres de « *Biyongho* » à Franceville au Gabon en 2003, « *Bahr-el Gazal 1* » au Tchad en 2005, « *Sawa* » à Douala au Cameroun en 2006, « *Bahr-el Gazal 2* » au Tchad en 2007, « *Kwanza 2010* » à Luanda en Angola et prochainement l'exercice baptisé « *Loango 2014* » en cours de planification pour une organisation effective à Pointe-Noire au Congo-Brazzaville<sup>59</sup>.

59. CEEAC, [La planification initiale de l'exercice FOMAC 2014 s'accélère](#), septembre 2013.

Outre ces manœuvres, la FOMAC organise régulièrement avec le soutien de ses partenaires extérieurs, des exercices sur carte (MAPEX) au profit de ses unités. La plupart des États membres de la CEEAC prennent une part active à ces exercices même si le « noyau actif » de l'organisation reste ses États francophones membres de la CEMAC.

En ce qui concerne les opérations, elles ont été toutes déployées en RCA, certes dans des contextes et avec des mandats et des objectifs différents.

Ainsi, la MICOPAX passée sous la responsabilité de la CEEAC en 2008 a remplacé la Force multinationale en Centrafrique (FOMUC). Celle-ci avait été créée par la CEMAC en 2002 dans le but initial d'« assurer la sécurité du président Ange-Félix Patassé, la restructuration des forces armées et la surveillance des patrouilles mixtes le long de la frontière avec le Tchad »<sup>60</sup>. Suite au coup d'État de François Bozizé en 2003 le mandat de la FOMUC a été adapté en mission de stabilisation. En décembre 2012, la MICOPAX comptait un total de 680 personnes déployées. La composante policière était opérationnelle dans la capitale afin d'y maintenir l'ordre public, tandis que la composante militaire maintenait une présence dans trois autres villes : Paoua dans le nord-ouest, Kaga Bandoro dans le centre-nord et Ndélé (depuis 2011) dans le nord-est<sup>61</sup>.

La contribution de la FOMAC à la stabilisation de la situation politique et sécuritaire en RCA, quoique relativement importante, n'a cependant nullement empêché l'escalade de la violence dans le pays. L'évolution de la situation sécuritaire a vu la position de FOMAC fluctuer, en passant du statut d'acteur « impartial » tentant de réguler les tensions, à celui d'acteur « passif », subissant les événements, notamment lors de la prise de pouvoir par la rébellion de la Séléka en 2013, avant que le leader présumé de ce mouvement, Michel Djotodia, ne soit finalement contraint à la démission quelques mois plus tard par l'organisation régionale<sup>62</sup>.

Toutefois, cette « expérience de terrain » a permis à la CEEAC et à la FOMAC, d'éprouver le dispositif régional de gestion des crises qui est aujourd'hui en proie à plusieurs difficultés : la lenteur décisionnelle (due au mode de gouvernance centralisée) et la difficulté de s'adapter rapidement aux changements de circonstances, la dépendance logistique et financière à l'égard des partenaires extérieurs et surtout l'imprécision et l'irrespect des règles d'engagement des troupes. Une situation qui occasionne la soumission (parfois exacerbée) des contingents nationaux, censés mettre en œuvre un mandat régional approuvé par leurs gouvernements respectifs, aux instructions de leur capitale parfois en contradiction avec celles reçues de la direction de la mission.

Dans ce contexte, les perspectives d'avenir pour la CEEAC passent impérativement par un renforcement des capacités opérationnelles de sa Force qui peine à « faire la différence sur le terrain » et à maintenir effectivement la sécurité dans l'espace communautaire.

---

60. [Historique de l'opération FOMUC](#), ROP.

61. ROP, *Ibid.*

62. « [Démission de Djotodia et Tiangaye](#) », *BBC Afrique*, 10 janvier 2014.

## C) La CEEAC à travers ses interactions avec l'UA et les partenaires extérieurs

L'organisation de la CEEAC fait partie intégrante de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA - AAPS). Par conséquent, la mise en place de ses instruments et le développement des politiques de la CEEAC en matière de paix et de sécurité s'inscrivent dans les orientations de l'organisation continentale. Comme l'ensemble des Communautés économiques régionales (CER) africaines, la CEEAC entretient des interactions avec la Commission de l'Union africaine et le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'organisation panafricaine.

Outre la coopération structurelle entre les deux organisations, qui emprunte les canaux diplomatiques, le MARAC est également en relation constante avec le système continental d'alerte rapide de l'Union africaine, dans le cadre de l'APSA, tandis que des concertations régulières sont organisées entre les différents états-majors, comme ce fut le cas lors de la préparation du transfert de responsabilité de la mission de la CEEAC en Centrafrique à l'Union africaine en décembre 2013.

Toutefois, les crises récentes survenues sur le continent – dont la crise en cours en Centrafrique – ont été l'occasion d'une réflexion critique sur les relations qu'entretiennent les différentes composantes de l'APSA et sur le concept stratégique sur lequel elle s'articule. La perspective de la mise en place de la Capacité africaine de réponse immédiate aux crises (CARIC), qui entend s'appuyer davantage sur les capacités avérées de certains États et non plus sur le dispositif des organisations régionales<sup>63</sup>, est une reconnaissance patente de l'écueil que représentent les disparités capacitaires entre les forces dans les différentes régions et au sein des régions.

À la lumière du cas centrafricain, et de son intervention au Mali, aucun autre État de la CEEAC, hormis le Tchad, ne semble cependant en mesure de s'associer de façon conséquente à ce projet.

Le renforcement de son identité collective reste un autre défi de la CEEAC, devant apporter dans le secteur de la gestion des crises et du maintien de la sécurité et de la stabilité, davantage de rationalité et d'efficacité. La Banque africaine de développement (BAD) finance à ce propos deux projets majeurs visant l'accélération de l'intégration en Afrique centrale. L'un portant sur l'appui au Comité de pilotage de la rationalisation des Communautés économiques régionales en Afrique centrale (CoPil/CER)<sup>64</sup> et l'autre sur l'appui au renforcement des capacités institutionnelles de la CEEAC (PARCI-CEEAC)<sup>65</sup>.

Avec l'appui de l'Union européenne (FED), la CEEAC conduit le projet d'Appui en matière de paix et sécurité (PAPS). Renouvelé en 2012, il vise à donner un appui conseil à la CEEAC dans le développement de ses capacités en cohérence avec son agenda de paix et sécurité et les programmes de l'Union africaine, dans le cadre de l'opérationnalisation de l'APSA. Toutefois comme le souligne Catherine Guicherd<sup>66</sup>, l'« approche projet » de l'UE « caractérisée par un déséquilibre entre une forte conditionnalité financière *ex-post* d'un côté et l'absence d'accompagnement institutionnel et politique de l'autre, neutralise sa capacité d'impact dans un contexte marqué par une absence de confiance mutuelle des acteurs sous-régionaux et une réticence forte de l'institution et des élites politiques nationales au changement ».

63. « [Michel Luntumbue : la nouvelle force africaine peut «devenir pérenne»](#) », entretien, *RFI*, 10 février 2014.

64. « [Un pas de plus vers le processus de fusion CEEAC-CEMAC ?](#) », *Gabon review*, mars 2013 ; John Godonou-Dossou, « [Forces et enjeux de l'intégration sous-régionale CEMAC/CEEAC](#) », non daté.

65. [CEEAC-BAD: lancement du projet PARCI-CEEAC](#), octobre 2013.

66. *Op. cit.*

En dehors de cet appui-projet, l'UE à travers le déploiement prochain de sa force EUFOR-RCA en Centrafrique<sup>67</sup>, confirme son intérêt à jouer un rôle de premier plan dans la région, au même titre que la France et les États-Unis. Le premier, au plan opérationnel appuie la structuration de la FOMAC, notamment à travers l'exercice conjoint BOALI<sup>68</sup> et mène l'opération Sangaris en RCA depuis décembre 2013<sup>69</sup>. Les seconds envisagent de relever le niveau de leur coopération avec la région, au regard de l'évolution des enjeux. En témoigne la visite du Général Ham, commandant Africom au Secrétariat général de la CEEAC en mai 2012<sup>70</sup> et l'engagement des deux parties à « renforcer leur coopération » qui couvre déjà des exercices militaires navals dans le golfe de Guinée tels que « *Cutlass express* »<sup>71</sup> ou plus généralement ceux organisés dans le cadre dans le cadre d'*African crisis response initiative* (ACRI).

Enfin, avec l'ONU, les interactions sont nombreuses et multiformes. En dehors de la coopération politique et des actions diplomatiques conjointes, au plan militaire, les Nations unies déploient leur plus importante mission (en effectifs) en RDC et pourraient ouvrir prochainement une deuxième mission multidimensionnelle dans la région, en RCA. En revanche les États membres de la CEEAC contribuent très peu en personnels à ses opérations. Les principaux contributeurs d'Afrique centrale étant le Tchad avec 1 176 soldats engagés au 31 décembre 2013, notamment au sein de la MINUSMA, le Burundi avec 148<sup>72</sup> et le Cameroun avec 109.

---

67. « [EUFOR RCA réussit sa première génération de forces](#) », *Bruxelles2*, 15 février 2014.

68. Voir [Opération Boali](#), site Internet du ministère français de la Défense.

69. Voir [Opération Sangaris](#), site Internet du ministère français de la Défense.

70. « [Vers un renforcement de la coopération CEEAC](#) », AFRICOM, mai 2012.

71. [Site Internet de l'AFRICOM](#)

72. Il faudrait des déploiements beaucoup plus importants du Burundi, dans le cadre des missions de l'UA en Somalie et en RCA par exemple.



## CONCLUSIONS

La coexistence de contraintes et doctrines sécuritaires hétérogènes, conjuguée aux disparités structurelles (démographie, ressources et profils économiques), ainsi qu'à l'insuffisance des moyens, tant humains que matériels, retardent encore l'émergence d'un concept stratégique régional adapté.

En effet, la tendance au souverainisme des États, les disparités capacitaires (notamment des moyens de projection) entre les différentes armées de la sous-région, l'approche intergouvernementale des enjeux sécuritaires, restent autant d'obstacles à l'articulation d'une doctrine sécuritaire commune et suffisamment élaborée, qui pourrait soutenir une opérationnalisation efficace des instruments de sécurité collective dans l'espace CEEAC.

Il existe par ailleurs une certaine corrélation entre la nature des régimes politique (notamment le présidentielisme commun aux quatre pays cibles, le caractère pseudo-concurrentiel des systèmes institutionnels<sup>73</sup>, leurs indicateurs socioéconomiques) et le mode d'investissement dans la sécurité collective. La plupart des États et des armées d'Afrique subsaharienne, singulièrement celles des quatre pays-cibles (Cameroun, Congo-Brazzaville, Gabon et Guinée équatoriale), sont dépourvues de doctrine expansionniste. Leur configuration et leur posture tend à privilégier la préservation du *statu quo* sociopolitique interne, plutôt que l'exercice d'une influence militaire externe.

Cette posture des forces armées et de sécurité visant une dissuasion interne et à vocation purement défensive vis-à-vis des menaces externes, limite *de facto* leur engagement pour une sécurité collective assurée à l'échelle régionale. Elle laisse à penser que l'engagement mesuré de certains États membres dans les questions régionales, relève plutôt de la contrainte que d'un choix délibéré. En effet, la diplomatie d'influence régionale semble principalement le fait des pays intéressés et directement affectés par les foyers de crises et d'insécurité régionales, comme l'illustre notamment le cas du Tchad et du Congo-Brazzaville vis-à-vis de la crise en République centrafricaine.

Le Tchad, en particulier, se singularise comme le principal État de l'espace CEEAC déterminé à se positionner en leader dans le système de régulation de la sécurité en Afrique centrale (et même au Sahel), bien que son statut de puissance pivot reste discuté, en raison notamment de son autonomie de projection limitée et en partie dépendante de la France<sup>74</sup>.

---

73. Et son corollaire, le déficit relatif de légitimité.

74. Michel Luntumbue et Simon Massock « [Afrique centrale : risques et envers de la pax tchadiana](#) », Note d'analyse du GRIP, 27 février 2014, Bruxelles. En Centrafrique, les capacités de la FOMAC à stabiliser peu ou prou le pays, semble avoir en grande partie reposé sur la présence d'un contingent tchadien dont le rôle significatif d'arbitrage entre les différents acteurs centrafricains est diversement apprécié, rôle autant profitable en terme d'efficacité opérationnelle pour la force, que préjudiciable à sa crédibilité comme instrument de gestion collective de la sécurité.

D'une manière fondamentale, l'approche intergouvernementale favorise ainsi un rôle plus individuel des États les plus actifs et les puissances régionales en devenir. Tant il semble que la conception dominante au sein des gouvernements d'Afrique centrale, postule que la stabilité de chaque État se joue dans l'emprise qu'il exercerait sur les équilibres sécuritaires internes, tout en limitant les enjeux régionaux à la maîtrise des menaces sécuritaires liés au voisinage et aux voisins immédiats.

En attendant la mise en œuvre de la Capacité africaine de réaction immédiate aux crises (CARIC), les lacunes capacitaires des États de la sous-région et la portée de certains défis sécuritaires pointent l'impératif d'une articulation entre acteurs régionaux, et puissances régionales africaines issues d'autres sous-ensembles et partenaires extérieurs, comme semble plaider la gestion récente des crises malienne et centrafricaine<sup>75</sup>. La construction d'une réponse régionale adaptée aux crises passe probablement aussi par l'équilibre entre les initiatives régionales et les partenariats avec des puissances extérieures intéressées, comme l'illustre le rôle de la France au Mali et en Centrafrique.

L'évaluation de la performance du mécanisme d'alerte rapide en Afrique centrale révèle, à l'aune des différentes crises survenues en RCA, que le MARAC n'a pas été un outil qualitatif de prévention des conflits dans la région. Une démarche de renforcement du dispositif dans le domaine de l'investigation, du renseignement, et une collaboration plus étroite entre les pays, pourrait aussi soutenir les ajustements nécessaires à l'efficacité du dispositif.

Toutefois, en dépit des difficultés et défis qui accompagnent son opérationnalisation complète, l'architecture de paix et de sécurité de la CEEAC a le mérite de constituer pour l'Afrique centrale, un cadre de référence, un outil indispensable pour une approche collective de la gestion des crises.

\*\*\*

---

75. Michel Luntumbue, « [APSA : contours et défis d'une Afrique de la défense](#) ». Note d'Analyse du GRIP, 15 janvier 2014, Bruxelles.

## ANNEXES

Les incidences des doctrines sécuritaires et de la composition des forces armées et de défense des quatre pays cibles seront particulièrement développées dans le cadre de la Note d'Analyse suivante, consacrée à l'analyse dynamique de la réponse sécuritaire des pays membre de la CEEAC à la crise centrafricaine.

**Tableau 1 – Composition des Forces armées camerounaises**

Indicateurs	Valeurs
Effectif actif total (2013)	14 200 <sup>76</sup> (Terre 12 500, Marine 1 300, Armée de l'Air 400)
Ratio du nombre de soldats par habitants	1 soldat pour 1 417 habitants
Dépenses militaires 2012 (en \$, prix constants 2011)	372 millions de \$ (181 milliards de FCFA)
Pourcentage des dépenses militaires dans le PIB (2012)	1,3%
Ratio des dépenses militaires par soldat	26 197 \$
Équipement de l'armée de Terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 65 véhicules de reconnaissance (31 AML-90, 6 AMX-10RC, 15 Ferret, 8 M-8, 5 VBL)</li> <li>- 22 Véhicules blindés de combat d'infanterie (LAV-150 Commando)</li> <li>- 33 véhicules blindés de transport (12 M-3 half track, 21 LAV-150 Commando)</li> <li>- 18 obusiers autopropulsés ATMOS 2000,</li> <li>- 58 obusiers remorqués (6 M-116pack, 20 M-101, 12 Model 1982, 12 M-46, 8 I1)</li> <li>- 20 lances roquettes multiples BM-21</li> <li>- plus de 16 mortiers</li> <li>- 24 tubes de lancement filoguidés à poursuite optique</li> <li>- 25 systèmes de défense portatifs anti-chars (Milan)</li> <li>- 53 lanceurs sans recul (40 M-40 A2 et 13 Type 52 M-20)</li> <li>- 54 canons antiaériens (18 ZPU-2, 18 GDF-002, 18 37mm type-63)</li> </ul>
Équipement de la Marine <sup>77</sup>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 11 navires patrouilleurs côtiers (2 embarcations de patrouille côtière de type FRA P-48 ; 7 bateaux patrouilleurs : 2 Rodman 101, 4 Rodman 46, 1 Quartier Maître Alfred Motto ; 2 patrouilleurs fluviaux Swift-38)</li> </ul>

76. Selon Military Balance 2013. Sans compter la gendarmerie dont les effectifs atteignent les 9 000 hommes.

77. Military Balance 2013 et « [Cameroonians Navy takes delivery of new ARESA 2400 CPV Defender and ARESA 2300 Landing Craft](#) », *Naval Technology*, 12 décembre 2013.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 bateaux de transport LCU Yunnan</li> <li>- Acquisition courant 2013 de 15 bateaux d'intervention rapide (dont 6 ARESA 750 Commandos RIB, 5 1200 Stealth RIB, 1 ARESA 1200 Defcon RIB, 2 ARESA CPV 2400 Defender et 1 ARESA LD Craft 2300)<sup>78</sup></li> </ul> <p><i>Deux autres bateaux devaient être livrés en février 2014 par Aresa.</i></p>
Équipement de l'Armée de l'Air	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 5 avions de combat (MB -426K)</li> <li>- 21 avions de transport (3 C-130 Hercules, 1 C-130H-30 Hercules, 1 DHC-4, 1 DHC-5D, 1 IAI-201, 2 J-300, 2 PA-23, 7 Tetras, 1 Gulfstream III, 1 Xian MA 60<sup>79</sup>, 1 CN235<sup>80</sup>)</li> <li>- 4 avions d'entraînement (Alpha Jet dont l'opérationnalité est sujette à caution)</li> <li>- 8 hélicoptères polyvalents (1 AS365, 1 Bell 412, 2 SA319, 4 SA342)</li> <li>- 7 hélicoptères de transport (2 AS332, 2 SA330J, 2 Bell 206B, 1 Bell 206 L-3)</li> </ul> <p><i>Le Cameroun a passé à Rosoboronexport une commande d'hélicoptères Mi-17, dont le nombre n'a pas été précisé<sup>81</sup>.</i></p>

78. « [Poursuite de la montée en puissance de la marine camerounaise](#) », *DSI*, 17 décembre 2013.

79. « [La chine a offert un avion Xian MA 60 au Cameroun](#) », *Infos Afrique*, 9 novembre 2012.

80. « [Le Cameroun réceptionne son CN235](#) », *Journal de l'Aviation*, 16 juillet 2013.

81. « [MAKS 2013 : Le Cameroun commande des hélicoptères Mi-17](#) », *Journal de l'Aviation*, 29 août 2013.

**Tableau 2 – Composition des Forces armées congolaises**

Indicateurs	Valeurs
Effectif actif total (2013)	10 000 <sup>82</sup> (Terre 8 000, Marine 800, Air 1 200)
Ratio du nombre de soldats par habitants	1 soldat pour 432 habitants
Dépenses militaires 2010 (en \$, prix constants 2011)	142 millions de \$ (66,2 milliards de FCFA)
Pourcentage des dépenses militaires dans le PIB (2010)	1,2%
Ratio des dépenses militaires par soldat	14 200 \$
Équipement de l'Armée de Terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 40 chars (25 T-54/T-55, 15 Type-59, T-34)</li> <li>- 13 chars légers (3 PT-76, 10 Type-62)</li> <li>- 25 véhicules de reconnaissance (BRDM-1/BRDM-2)</li> <li>- Plus de 68 véhicules d'infanterie (20 BTR-152, 30 BTR-60, 18 Mamba, M3 Panhard)</li> <li>- Plus de 66 armes d'artillerie</li> <li>- 3 SP 122mm</li> <li>- Plus de 28 mortiers M-43 (82mm, 120mm)</li> <li>- Plus de 10 lance-roquettes multiples (122 mm, 10 BM-21, 122mm BM-1140mm BM-16)</li> <li>- Plus de 25 armes d'artillerie remorquées (76mm ZIS-3 M-1942, 100mm 10 M-1944, 122mm 10 D-30, 130mm 5 M-46, 152mm D-20)</li> <li>- Des antichars (Canon de 57mm sans recul M18, 5 ZiS-2 M-1943)</li> <li>- Plus de 28 armes de défense aérienne (SP 23MM ZSU-23-4, 14,5mm ZPU-2/ZPU-4, 37mm 28 M-1939, 57mm S-60, 100mm KS-19)</li> </ul>
Équipement de la Marine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 patrouilleurs côtiers (2 de classe Piranha et 2 de classe Zhuk)</li> <li>- 4 vedettes (2 Arcor 43 et 2 Arcor 38)</li> </ul>
Équipement de l'Armée de l'Air	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 avions d'attaque au sol (mirage F-1AZ)</li> <li>- 3 avions de transport léger (1 An-24 et 2 An-32)</li> <li>- 2 hélicoptères d'attaque au sol (Mi-35P Hind)</li> <li>- 2 hélicoptères de transport moyens (Mi-8 Hip)</li> <li>- Missiles air-air infrarouge (AA-2 Atoll, obsolète)</li> </ul>

82. Military Balance 2013. Sans compter la gendarmerie dont les effectifs s'élèvent à 2 000 hommes.

**Tableau 3 – Composition des Forces armées gabonaises**

Indicateurs	Valeurs
Effectif actif total (2013)	4 700 <sup>83</sup> (Terre 3 200, Marine 500, Air 1 000)
Ratio du nombre de soldats par habitants	1 soldat pour 342 habitants
Dépenses militaires en 2012 (en \$, prix constants 2011)	264 millions de \$ (128 milliards de FCFA)
Pourcentage des dépenses militaires dans le PIB (2012)	1,4%
Ratio des dépenses militaires par soldat	56 170 \$
Équipement de l'armée de Terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 70 véhicules de reconnaissance (24 AML-60/90, 12 EE-3 Jararaca, 14 EE-9 Cascavel, 6 ERC-90F4 Sagaie, 14 VBL)</li> <li>- 12 véhicules blindés de combat d'infanterie (EE 11 Urutu)</li> <li>- Plus de 28 véhicules blindés de transport de troupes (9 LAV-150 Commando, 6 Type-92, 12 VXB-172, M-3 Panhard, 1 Pandur en test)</li> <li>- 4 tubes de lancement filoguidés à poursuite optique (105 mm M-101)</li> <li>- 8 lance-roquettes multiples (140 mm)</li> <li>- 39 mortiers (35 de 81 mm, 4 de 120 mm)</li> <li>- Des systèmes de défense antichars et antiaérienne.</li> </ul>
Équipement de la Marine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 patrouilleurs côtiers (P 400)</li> <li>- 1 patrouilleur rapide doté de missile guidé</li> <li>- 12 patrouilleurs (4 VCSM, 4 RPB 20, 4 Rodman 66)</li> <li>- 13 bateaux amphibies permettant le transport de véhicules et de troupes</li> </ul>
Équipement de l'Armée de l'Air	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 14 avions d'attaque au sol (4 Mirage 5E2, 2 Mirage 5G, 2 Mirage 5DG, 6 Mirage F-1AZ)</li> <li>- 5 avions de transport (1 C-130H Hercules, 1 ATR-42F, 1 CN-235M-100, 1 Falcon 900, 1 Gulfstream IV-SP)</li> <li>- 3 avions d'entraînement (T-34 Turbo-Mentor)</li> <li>- 2 hélicoptères polyvalents (Bell 412, 1 SA342M Gazelle)</li> <li>- 5 hélicoptères de transport (1 AS332 Super Puma, 3 SA330C/H Puma, 1 EC135)</li> </ul>

83. Military Balance 2013. Sans compter la gendarmerie dont les effectifs s'élèvent à 2 000 hommes.

**Tableau 4 – Composition des Forces armées équato-guinéennes**

Indicateurs	Valeurs
Effectif actif total (2013)	1 320 (Armée de Terre : 1 100, Marine : 120, Armée de l'Air : 100)
Ratio du nombre de soldats par habitants	1 soldat pour 520 habitants
Dépenses militaires 2009 (en \$, prix constants 2011)	429 millions de \$ (176 milliards de FCFA)
Pourcentage des dépenses militaires dans le PIB (2009)	3,7%
Ratio des dépenses militaires par soldat	325 000 \$
Équipement de l'armée de Terre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 véhicules de reconnaissance (BRDM-2)</li> <li>- 3 chars de combat (T-55)</li> <li>- 20 véhicules blindés de combat d'infanterie (BMP-1)</li> <li>- 10 véhicules blindés de transport de troupes (BTR-32)</li> </ul>
Équipement de la Marine	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 patrouilleur océanique (Bata armé d'un canon de 176 mm)</li> <li>- 2 patrouilleurs côtiers (OPV62)</li> <li>- 7 patrouilleurs (1 Daphne, 2 Estuario de Muni, 2 Shaldag II, 2 Zhuk)</li> <li>- 1 cargo roulier (armé d'un canon de 176 mm)</li> </ul>
Équipement de l'armée de l'Air	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 4 avions de combat (2 Su-25, 2 Su-25 UB)</li> <li>- 2 avions d'entraînement (L-39 C)</li> <li>- 4 avions de transport (1 An-32B, 2 An-72, 1 Falcon 900)</li> <li>- 5 hélicoptères de combat (Mi-24 P/V)</li> <li>- 1 hélicoptère polyvalent (Mi-17 H)</li> <li>- 4 hélicoptères de transport (1 Mi-26, 1Ka-29, 2 Enstrom 480)</li> </ul>



## BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

### Ouvrages et articles de référence

- Angela Meyer, *Peace and security cooperation in central Africa. Developments, challenges and prospects*, Nordiska Afrika Institutet Uppsala, Discussion paper N° 56, 2011.
- Amandine Gnanguenon (sous la dir.), *Les défis stratégiques africains : gestion de la conflictualité en Afrique centrale*, Etudes de l'IRSEM, N° 25, 2013.
- Christine Rosellini, *La répartition de la rente pétrolière en Afrique centrale: enjeux et perspectives*, Revue Afrique contemporaine N° 216/2005.
- Colette Braeckman, *Les nouveaux prédateurs: politique des puissances en Afrique centrale*, Fayard, Paris, 2003.
- Elie Mvie Meka, *Architecture de la sécurité et gouvernance démocratique dans la CEEAC*, Friedrich Ebert Stiftung, Presses universitaires d'Afrique, Yaoundé, 2007.
- F., Söderbaum et R. Tavares (eds), *Regional Conflict Management in Central Africa: From FOMUC to MICOPAX*, in *Regional Organizations in African Security*; Routledge, 90–106, Londres, 2010.
- Friedrich Ebert Stiftung, *Paix et sécurité dans la CEEAC: préalable au développement* (actes de colloque), Presses universitaires d'Afrique, Yaoundé, 2007.
- International Crisis Group, *Mettre en œuvre l'Architecture de paix et de sécurité: l'Afrique centrale*, Rapport N° 181, novembre, 2007.
- Samuel Nguembock, *La politique européenne de sécurité et de défense en Afrique centrale: dynamique de construction, expérimentation et appropriation locale*, l'Harmattan, Paris, 2012.

### Sites Internet ressources

- [Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale](#) (UNOCA)
- [Communauté économique des États d'Afrique centrale](#) (CEEAC)
- [Département paix et sécurité de l'Union africaine](#)
- [Gouvernement de la République de Guinée équatoriale](#)
- [Ministère de la Défense nationale du Cameroun](#)
- [Ministère des Relations extérieures du Cameroun](#)
- [Ministère des Affaires étrangères du Congo-Brazzaville](#)
- [Ministère des Affaires étrangères du Gabon](#)
- [Ministère de la Défense nationale du Gabon](#)
- [Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale](#)
- [Réseau francophone de recherche sur les opérations de paix](#) (ROP)



**Auteurs :**

Oswald Padonou

Avec la collaboration de :

Jean Delors Biyoque Bi Ntougou

Alphonse Zozime Tamekamta

**Coordination scientifique :**

Michel Luntumbue

*Les idées et opinions exprimées dans cette note n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.*

Le **Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP)**, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le ministère de la Communauté française de Belgique. Créé en 1979, le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité. Il souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr, en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger.

< [www.grip.org](http://www.grip.org) >